



Connaitre le jugement rendu (résolu)

Par **Frederic3108**, le **09/06/2009** à **17:34**

Bonjour,

Mon jugement de divorce a été rendu le 28/05. J'ai déjà un courrier de la chambre des notaires me demandant le nom du mien. Par contre, je ne sais rien, je n'ai pas le jugement, mon avocat ne me l'a pas donné (???)

Puis je le retirer moi même au tribunal et où dans le tribunal (si cela est possible).

Merci pour la réponse.

Fred

11/06/09: mon avocat me l'a envoyé, il l'avait depuis le 2. Quand on attend des mois et des mois, l'impatience est légitime ...